

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 047126

NPD: 38762

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1659

Société : RAY

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : 7441 JOUBI Mohamed

Date de naissance : 01/01/1950

Adresse : 317 lot 100001, Jorsan 12

Tél. : 0661451866

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

BENREGUSSA Khadija  
 Soihermolécule-Homeopathie  
 L'enseignement Haj Fakir N°169  
 Sout N°1 Oujda - Casablanca

Date de consultation : 15/06/2020

Nom et prénom du malade : Mohamed Joubi

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Obstruction Oesophagie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/06/10		03 x 80	240000	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL MIZA</i>	15/6/2020	266,10
<i>PHARMACIE AL MIZA</i>	15/6/2020	65,80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# Dr BENMOUSSA Khadija

## chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

### Homeopathie

Diplomée de la faculté de médecine  
et de pharmacie - casablanca



Sur rendez-vous

الزيارة بالموعد

casablanca le : ..... 15 juin 2020

## Mr. MAHJOUBI MOHAMME

3,40

### 1/ CHIBRO-CADRON COLLYRE

1 goutte 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 10 jours

90,70

### 2/ OPATANOL COLLYRE

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant

135,00

### 3/ EOLE DUAL

1 goutte 4 fois / jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois



25,10

Chibro-Cadron Collyre 5 ml  
Lot A121911 - 10/2022 - L162529  
Méthim Guissoune  
PHARMACEUTIQUE  
AL MIZA

Chibro-Cadron Collyre 5 ml  
Lot A121911 - 10/2022 - L162529  
Méthim Guissoune  
PHARMACEUTIQUE  
AL MIZA

الدكتورة بنموسى خديجة

جراحة و طب العيون

- الجلالة - الحول - المياه الزرقاء

- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة

- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلثي

خريجة كلية الطب و الصيدلة

الدار البيضاء

15 juin 2020

CHIBRO-CADRON

Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH

A.M.M. Maroc  
N° 116 DMP/21/NCV  
Distribué par les  
Laboratoires SOTHEMA  
BP N°1, 27182  
Bouskoura - MAROC

6 118001 071425

6 118001 070442

Laboratoires Sotema Bouskoura  
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml  
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP  
PPV : 90,70 DHS

407252

**PHARMACIE ALMIZA****Adresse: Lot Alkhaili Imm A3 Lissassa****Patente: N° 36215870****Tél/Fax: 0522931929****ID.Fiscale : 50822560****ICE :000490880000029**

Casa-blanca le 15/06/2020

**Mr MAHJOUBI MOHAMMED**

<b>Médicaments</b>	<b>Qté</b>	<b>PU TTC</b>	<b>PRIX TOT</b>
GLUCOPHAGE 850 mg	01	45.20	45.20
DOLIPRANE 500 cp	02	10.30	20.60
<i>Lot A3 - Lissassa Médicaments - Pharmacie Al Miza Casablanca - 16000 - Maroc - 05 22 93 19 29</i>			
<b>Total Général TTC</b>			<b>65.80</b>